

Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie

# Aide au suivi de l'actualité



Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie

# Aide au suivi de l'actualité

Jérôme NOSSENT

Sous la direction des Professeurs Christian BEHRENDT, Sébastien BRUNET,  
André DUMOULIN, Ann Lawrence DURVIAUX, Catherine FALLON,  
Geoffrey GRANDJEAN, Jérôme JAMIN, Bob KABAMBA, Pascale LECOCQ,  
Quentin MICHEL, Sebastian SANTANDER et Pierre VERJANS,  
ainsi que de Jérémie DODEIGNE  
et Laurent LEDUC (CDS).

Conception graphique : Olivier BORSU (IFRES)



## PRÉAMBULE : SUIVRE L'ACTUALITÉ

### En trois points :

- 1/ S'informer de l'actualité, une activité inévitable.
- 2/ Tant de questions et tant de réponses.
- 3/ L'habitude vient avec la pratique et le temps.

Dès son arrivée à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège, l'étudiant de première année est invité à se tenir informé de l'actualité. Cette habitude à prendre n'est cependant pas nécessairement encore ancrée, ce qui peut entraîner certaines interrogations.

- **Où** trouver les informations nécessaires ? Faut-il toujours lire la presse écrite ou est-il également utile de suivre les informations quotidiennes télévisées ? Ce qui circule sur le web est-il à rejeter systématiquement ?
- **Quand** faut-il s'informer ? Faut-il le faire de façon quotidienne ? Combien de temps y consacrer ?
- **Combien** de médias consulter ? Faut-il lire un ou plusieurs quotidiens ? Faut-il limiter sa lecture aux sujets en lien avec la filière choisie ou l'étendre à d'autres domaines ?
- **Que** consulter ? Quel(s) quotidien(s) choisir ? Faut-il concentrer sa lecture sur l'intégralité du quotidien, sur certains articles ou sur les résumés ? Est-ce aussi utile de s'informer sur l'actualité internationale que nationale ?
- **Comment** s'y prendre ? Faut-il mettre certaines informations en évidence, prendre des notes ? Comment retenir un maximum d'informations ? Comment suivre l'actualité dans une langue autre que sa langue maternelle ?

Ce guide vise à tenter d'apporter **certaines réponses** à ces interrogations, et à bien d'autres : pas LES réponses, mais des pistes, des exemples, des stratégies à mettre en place. C'est pourquoi, il explique la relation particulière qui lie actualités et études de droit et science politique (*Partie 1. Études et actualités*). Il contient également nombre de conseils pratiques pour une lecture efficace et fructueuse (*Partie 2. En pratique*). Enfin, il répertorie un grand nombre de ressources médiatiques, journaux, télévision, radio et internet, au travers de différentes listes thématiques (*Partie 3. Exemples de ressources existantes*).

Au cours du temps, en se tenant régulièrement informé, chaque étudiant mettra en place une **stratégie** lui correspondant et lui permettant d'affronter sereinement les déferlantes médiatiques actuelles. Il est important d'insister sur le fait que **la consultation de l'actualité ne dispense nullement d'assister au cours, d'étudier et de maîtriser les différentes matières**. En suivant régulièrement l'actualité, l'étudiant de science politique accomplit une seule des exigences de sa formation, complémentaire aux activités précitées.



## POURQUOI S'INTÉRESSER À L'ACTUALITÉ ?

### En trois points :

- 1/ S'informer en tant que citoyen.
- 2/ S'informer pour accomplir ses objectifs.
- 3/ S'informer stratégiquement.

Pourquoi convient-il de se tenir informé de ce qui se passe autour de nous est loin d'être une évidence pour chacun. Pourquoi, en effet, peut-il être utile de connaître la composition de l'exécutif régional wallon ? Pourquoi suivre régulièrement l'état des relations diplomatiques entre tels et tels États ? Comment connaître les intentions du ministre belge de l'énergie concernant l'avenir des centrales nucléaires de Doel et Tihange ? Quel peut être l'intérêt de s'informer sur les raisons pour lesquelles tel conseil communal a adopté une motion de méfiance à l'égard de son collègue ?

### EN TANT QUE CITOYEN

À vrai dire, les raisons de se tenir informé de l'actualité ne manquent pas, tant pour le **citoyen** et le **futur professionnel** qu'est l'étudiant en science politique et en droit. Celui-ci porte la responsabilité, en tant que citoyen, de poser consciemment des actes ponctuels ou réguliers. Les élections, manifestations, la tenue d'un ménage, la gestion d'une société ou d'une ASBL, la conduite de sa propre vie, tous ces aspects (et bien d'autres) sont dépendants de leur environnement. Il est donc essentiel d'être conscient de ce dernier.

Le législateur wallon a d'ailleurs consacré ces ambitions, au travers de l'article 3 du médiatement connu « Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études » du 07 novembre 2013. Dans son article 3, celui-ci énonce :

*Dans leur mission d'enseignement, les établissements d'enseignement supérieur en Communauté française poursuivent, simultanément et sans hiérarchie, notamment les objectifs généraux suivants :*

- 1° accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire ;
- 2° promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants, notamment en développant leur curiosité scientifique et artistique, leur sens critique et leur conscience des responsabilités et devoirs individuels et collectifs ;

Toutefois, l'apprentissage de la citoyenneté apparaît rapidement comme une ambition très large. In concreto qu'est-ce que cela recouvre ?

Tout d'abord, la pratique régulière de la lecture de la presse, de son écoute ou de son visionnage, fournit des mécanismes d'apprentissage, notamment par rapport à la **validité** des sources étudiées. Avoir la capacité de **confronter** celles-ci, de s'interroger sur leur provenance, les intentions des auteurs, cela revient à poser un **regard critique** sur l'information donnée. Un tel exercice favorise le passage progressif d'une culture de savoir vers une culture de pensée et de réflexion, qui permet la **compréhension** du réel et de l'évolution de la société.

### À TITRE PERSONNEL

Enfin, l'**accomplissement personnel** pourra être la fin de toute personne intéressée par les questions d'actualités. Cette décision personnelle s'inscrit dans un schéma large d'apprentissage et d'autoréalisation. En effet, s'informer vise, certes, à réfléchir, à réaliser sa citoyenneté, mais aussi à se divertir, à se cultiver, à s'exercer aux langues étrangères, à s'évader, à s'interroger et se questionner. Tant de fins qu'une simple introduction ne permet pas de brasser.

« Informez-vous », « Lisez la presse », « Sachez ce qui s'est passé la semaine dernière », ... tant de conseils que reçoivent les bacheliers à leur arrivée à la Faculté. Le but est donné, pas la façon de l'atteindre. C'est là toute l'utilité de ces fiches. Elles ne sont pas un guide infaillible, elles ne donnent pas LA solution optimale, mais reprennent une série de conseils, d'orientations, de méthodes et d'outils qui ont fait leur preuve. Libre à chaque étudiant d'**expérimenter**, de rejeter, de choisir et de trouver sa façon d'appréhender ce multivers.



## QUELLE EST LA PLACE DE L'ACTUALITÉ DANS LES COURS DE SCIENCES POLITIQUES ?

### En trois points :

- 1/ Les cours de sciences politiques sont liés à l'actualité.
- 2/ Dans le cadre des travaux à réaliser, une connaissance de l'actualité est un atout et un gain de temps.
- 3/ La maîtrise des sources d'informations est un atout personnel.

Lorsque l'on se penche sur la place occupée par l'actualité dans le cursus de science politique, trois implications ressortent essentiellement.

### DANS LE CADRE DES COURS

Premièrement, la mobilisation d'évènements ou de phénomènes d'actualité est fréquente dans le cadre des cours dispensés. Intégrée au cours, elle peut avoir différentes fonctions. Tout d'abord, elle permet l'**illustration** de concepts, de cadres théoriques abordés au cours. Les exemples d'actualité aident à donner du sens à la démonstration exposée. Ensuite, dès lors que certains cours accordent une place importante à l'étude d'évènements passés, à l'Histoire, un **aller-retour entre le passé et le présent** donne la possibilité d'appréhender de manière plus claire les causes, les conséquences, les phénomènes à l'œuvre et les tendances observées. Enfin, l'actualité peut faire partie intégrante du cours, puisque certains pans de la science politique visent particulièrement à l'étude de **phénomènes actuels**. La maîtrise de l'actualité permet de comprendre le cours et d'appliquer ce qu'on en retire.

### DANS LE CADRE DES TRAVAUX

Deuxièmement, ainsi que le souligne le premier paragraphe, l'analyse des **enjeux de pouvoir**, d'administration et d'organisation de la collectivité est une compétence essentielle du cursus en science politique. La mise en pratique de cette compétence passe donc par une nécessaire connaissance et appréhension de ces phénomènes, notamment au travers des différents **travaux personnels** que l'étudiant sera appelé à réaliser. Or, s'il est bien une source d'informations, c'est la presse, sous quelque forme que ce soit (papier, télé, radio, autres). La maîtrise anticipée de celle-ci est un gain de temps et d'efficacité pour les exercices, travaux et recherches à venir.

### DANS LE CADRE DE SON PROPRE PARCOURS

Troisièmement, et il ne le sera jamais trop répété, la consultation et la maîtrise des sources d'informations font partie de la **formation individuelle** de l'étudiant. Durant son parcours universitaire, il acquerra certaines habitudes, certains réflexes dans le domaine qui lui seront profitables une fois le temps venu de se lancer dans la vie active. Le perfectionnement de son **regard critique** passe par une pratique régulière de celui-ci sur les informations données. Qu'importe le domaine dans lequel il sera appelé à exercer, la maîtrise de cet objet sera toujours utile, voire même nécessaire.



## QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?

### En trois points :

- 1/ La démarche est une décision volontaire, individuelle et personnelle.
- 2/ Il est recommandé de travailler seul dans un premier temps...
- 3/ ...ce qui n'empêche pas de se regrouper par la suite.

### UNE DÉCISION PERSONNELLE

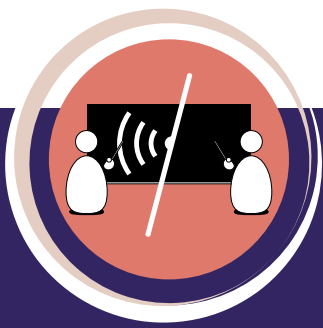
Dès lors que la lecture d'un journal, que le suivi d'un commentateur politique ou que l'écoute d'une émission radio spécifique n'est pas obligatoire, la décision de suivre l'actualité dépend de la **volonté** de chaque étudiant. Il ne faut certainement pas attendre d'être exhorté à se renseigner pour s'y mettre. La **motivation** doit être personnelle et doit être alimentée : se tenir informé de sujets utiles à la compréhension des cours est certes nécessaire, mais se tenir au courant de thématiques pour lesquelles on présente un intérêt certain l'est tout autant.

### UNE ACTIVITÉ SOLITAIRE

A priori, se tenir au fait de l'actualité est une activité solitaire. Il faut prendre la peine de se retrouver seul face au journal, d'écouter un podcast tranquillement ou de scanner des yeux une page de blog. On s'informe prioritairement par soi-même et on décortique **seul** l'actualité, à moins que l'actualité ne fasse partie des activités proposées dans un cours universitaire. Au fur et à mesure, on devient ainsi capable d'identifier l'essentiel de l'accessoire, l'idéologie du quotidien, les éléments essentiels, les faits et les opinions, les différents statuts de l'article (information ou opinion) et des informations,... De même, les résumés, analyses et synthèses réalisés sont le fruit d'un travail intellectuel personnel et correspondent à leur auteur. Ils sont une **aide personnalisée et individuelle**.

### UNE PROACTIVITÉ NÉCESSAIRE

Cette recommandation du travail solitaire n'exclut cependant pas la **mise en commun** d'articles, de réflexions, voire de productions réalisées. Mais là encore, l'organisation de ces pratiques relève du volontarisme de chacun. Les moyens dépendent de l'action des étudiants eux-mêmes.



## POUR QUELS COURS FAUT-IL CONNAITRE L'ACTUALITÉ ?

### En trois points :

- 1/ L'omniscience est une douce illusion.
- 2/ Les conseils et consignes sont présents dans les engagements pédagogiques.
- 3/ Il ne faut pas hésiter à demander conseil aux différents professeurs.

La question est simple, la réponse aussi (bien qu'elle accepte quelques nuances) : l'actualité doit, a priori, être connue pour **tous** les cours.

### L'ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille en permanence être conscient de l'état du monde dans sa globalité. Une telle **omniscience** est impossible. Mais, idéalement, chaque cours requiert une connaissance de l'actualité du domaine dont il traite. L'**engagement pédagogique** est un très bon indicateur de ce qui est attendu. Cela est notamment explicité dans les points suivants : Contenus du cours ; Savoirs et compétences prérequis ; Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement ; Lectures recommandées ou obligatoires et notes de cours ; Modalités d'évaluation et critères et Remarques organisationnelles. En effet, ceux-ci peuvent indiquer la nécessité de se tenir informé de certains thèmes, renseigner certaines sources et donner d'autres informations liées.

À titre d'exemple, voici un extrait de l'engagement pédagogique du cours d'Histoire politique belge, dispensé par le Professeur Verjans :

#### Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement :

- Suivi d'actualité.
- Le cours d'histoire politique belge s'inscrivant dans une logique de compréhension du présent, le suivi de l'actualité par le biais de la lecture de quotidiens est fortement conseillé. Les étudiants sont appelés à suivre l'évolution des grandes questions politiques belges durant toute l'année.

Ou encore, celui d'Introduction au Droit Public, dispensé par le Professeur Behrendt :

#### Savoirs et compétences prérequis :

L'attention des étudiants est attirée sur le fait que tant l'enseignement ex cathedra que l'examen supposent une connaissance élémentaire de l'actualité politique belge et internationale ; à cet égard, la lecture régulière d'un grand quotidien à tirage national comme Le Soir ou La Libre Belgique (ou, pour ceux qui souhaitent perfectionner leur néerlandais, De Morgen ou De Standaard) constitue un moyen particulièrement adéquat.

### LE CONTENU DU COURS

Toutefois, il se peut que la consultation des engagements pédagogiques ne donne pas d'indices ou de conseils quant aux thèmes desquels il est bon de se tenir informé. Cela va potentiellement de soi : être au courant des défis auxquels est confrontée l'Union européenne est une nécessité pour pouvoir appréhender pleinement certains cours, tel celui d'Acteurs du système politique européen, dispensé par le Professeur Michel.

### LE PROFESSEUR

Enfin, en cas d'incertitude, la **proactivité** est la bienvenue une fois encore : se renseigner auprès du Professeur est toujours possible. Recommande-t-il certains médias ? Quels thèmes seront mis en exergue dans le cadre du cours ? Où trouver des informations complémentaires ?



## LE CHOIX DU MÉDIA D'INFORMATION ?

### En trois points :

- 1/ Les sources d'informations sont multiples.
- 2/ Le choix des sources d'informations est personnel et dépend de plusieurs facteurs.
- 3/ Tout est bon.

### LES TYPES DE MÉDIAS

Il existe actuellement une pluralité de médias d'information, dont les formes sont variées.

Quatre grandes catégories peuvent être établies.

- Presse papier ;
- Radio ;
- Télévision ;
- Internet.

Il est évident que celles-ci ne sont pas étanches. Par exemple, la possibilité de podcaster la plupart des émissions radiophoniques montre cette **disparition de frontière** nette entre les médias. Il ne s'agit donc pas tant de sélectionner le meilleur média à consulter, mais plutôt d'être capable de jongler avec la masse de données à disposition.

### QUATRE ÉLÉMENTS

Le choix de la source d'information peut s'effectuer selon quatre éléments :

- L'**angle** et l'**approche** du cours.

Les thèmes abordés dans le cours suivi et les recommandations éventuelles détermineront les médias et thématiques suivies  
*Par exemple, dans le cadre du cours d'Introduction aux relations internationales, dispensé par le Professeur Santander, la lecture de médias internationaux ou traitant de sujets internationaux s'avèrera utile : Le Courrier international, The Economist, El Pais.*

- Le **niveau** du lecteur :

Rien ne sert de s'attaquer tout de go à de complexes périodiques spécialisés. *Chi va piano, va sano*<sup>1</sup>. La familiarisation et la maîtrise seront progressives. On commence par la lecture, l'écoute, le visionnage de sources d'information dans sa langue maternelle, puis on peut se permettre d'augmenter le niveau de difficulté : langue étrangère, sujets complexes, médias spécialisés.

- La volonté d'**approche étrangère** :

Si la consultation de médias étrangers semble être une évidence pour les questions internationales, cela peut être porteur de s'intéresser à la façon dont sont perçus certains sujets locaux par différents médias.

*Par exemple, comment les médias néerlandais traitent la question du prolongement de l'activité des centrales nucléaires belges.*

*Mais aussi, comment les médias américains traitent des élections aux États-Unis.*

*Ou encore, comment les médias australiens traitent des conflits au Moyen-Orient.*

- L'**idéologie** véhiculée par le quotidien :

Tout média possède une étiquette idéologique et politique qu'il faut pouvoir identifier. Par ailleurs, même si la distinction entre articles **de faits** et articles **d'opinions** est plutôt fragile, l'identification de l'appartenance de ce qui est lu à l'une ou l'autre des deux catégories est recommandée<sup>2</sup>.

*Par exemple, un journaliste peut relater le déroulement d'une séance du conseil communal tout en égratignant l'un ou l'autre échevin.*

Dès lors, il n'y a pas de médias recommandés particulièrement. S'il est vrai que la qualité de certains peut, selon certains critères, être supérieure, tout est une question de choix et d'analyse.

<sup>1</sup> « Qui veut voyager loin ménage sa monture ».

<sup>2</sup> Un fait : « Ce qui est arrivé, ce qui s'est produit dans des circonstances déterminées. Ce qui a lieu ou a eu lieu réellement. », 9<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie française.

Une opinion : « Avis donné sur une question discutée dans une assemblée, au sein d'une compagnie. Émettre une opinion. Recueillir les opinions. Sentiment, idée, point de vue ; jugement que l'on porte, sans que l'esprit le tienne pour assuré, sur une question donnée. »





## COMMENT ABORDER LE JOURNAL ?

### En trois points :

- 1/ Chacun doit forger sa propre stratégie de lecture du journal.
- 2/ Celle-ci doit être efficace et correspondre aux objectifs de lectures.
- 3/ Lire un journal dans son intégralité est contre-productif.

Une nouvelle fois, il n'y a pas de méthode ultime pour aborder un journal. Certains professeurs conseilleront aux étudiants de découvrir par eux-mêmes, sans consignes particulières, afin de se faire leur propre opinion et de mettre en place des stratégies personnelles.

Mais certaines **techniques éprouvées** peuvent être adoptées et adaptées par chacun. Des objectifs fixés découlent de la technique adoptée. À titre d'exemples, cinq **stratégies de lectures** peuvent être identifiées.

### STRATÉGIES DE LECTURE

- En commençant par l'**édito** :

- a) Parcourir l'édito afin d'évaluer l'**idéologie** du journal : sa position/tendance ainsi que l'information priorisée ;
- a-bis) Parcourir également les cartes blanches, les billets ;
- b) Lire des articles en fonction des **objectifs** personnels :  
Lecture partielle ou intégrale  
Lecture superficielle ou en profondeur

- En survolant-comparant :

- a) Survoler les différents articles afin d'avoir une vue d'ensemble, en se focalisant sur les titres ;
- b) Comparer les titres avec ceux d'autres journaux donnant la même information ;
- c) Sélectionner les articles les plus pertinents/urgents.

- Par une lecture **séquentielle** :

- a) Lire les premières pages informant de l'actualité chaude. Elles renseignent sur les sujets considérés comme importants par le journal ;
- b) Lire les pages nationales. Les articles vont souvent plus loin dans le décryptage ;
- c) Lire les pages opinions.

- Par une lecture **planifiée** :

- a) Consulter la table des matières ;
- b) **Déterminer** les articles pertinents ;
- c) Se cantonner à la lecture des articles retenus.

- Par une lecture **exploratoire** :

- a) Parcourir **successivement** les différentes rubriques ;
- b) S'attarder sur les articles présentant un intérêt, suscitant la curiosité ;
- c) Ne s'arrêter qu'une fois la dernière page atteinte.

- Par le suivi d'**un journaliste** :

- a) Choisir un ou plusieurs journalistes en particulier ;
- b) Consulter systématiquement ses productions ;
- c) Déterminer son **positionnement** et sa façon de traiter l'information.



# MÉMORISER—COLLECTER—RÉSUMER ?

## En trois points :

- 1/ Tout mémoriser est inutile.
- 2/ Une collecte organisée est une collecte réussie.
- 3/ Synthétiser permet de gagner du temps et de l'espace.

Une fois l'article lu, l'émission regardée, le podcast écouté, que peut-on faire des informations apprises ? Tout dépendra des buts assignés à cette exposition à l'actualité. Je m'informe :

- Pour me délasser ;
- Pour étoffer mes connaissances générales ;
- Dans le cadre d'un cours spécifique ;
- Dans le cadre d'un travail spécifique ;
- ...

En fonction de la réponse donnée, le **traitement** accordé à l'information collectée sera différent. Dans tous les cas, il est essentiel d'aller à l'économie.

Trois grandes méthodes, évidemment combinables, peuvent être adoptées.

## MÉMORISER

- On peut :

- Mémoriser **systématiquement** tout ce qui est lu, entendu et visionné. Cette méthode est cependant difficile à mettre en œuvre, puisqu'elle suppose une mémoire hors-norme.
- Effectuer des **aller-retours** systématiques entre ce qui est connu et ce qui est découvert afin de compléter ses connaissances.
- Mémoriser certains **détails**, chiffres, données, qu'il semble être utile de retenir.

## COLLECTER

- La collecte consiste à **garder une trace**, une copie du média original. Cela évite notamment toute altération ou modification ultérieure.  
*Par exemple, les pages web peuvent être modifiées par leur auteur au cours du temps.*
- Quel que soit le média consulté, il est possible de **conserver une copie** de celui-ci.  
*Par exemple, un article de journal peut être découpé, une émission radio ou télévisée peut être enregistrée ou podcastée, une page internet imprimée ou sauvegardée ou faire l'objet d'une capture d'écran<sup>1</sup>, une vidéo téléchargée.*
- Les documents collectés seront ensuite **classés** matériellement (dans des fardes, porte-revues) ou virtuellement (dossiers virtuels, Evernote).
- Il est également conseillé d'établir une **liste** systématique des données collectées afin de faciliter leur identification ultérieure.

## RÉSUMER—SYNTHÉTISER

- Cette méthode est particulièrement stimulante intellectuellement, puisqu'elle entraîne une première « **digestion** » de l'information.
- Elle consiste à réaliser le **résumé** des informations reçues, tout en veillant à mentionner les références de la source pour une éventuelle utilisation ultérieure. Ces résumés peuvent être accompagnés de courts extraits, de mots-clés (tag), permettant de faciliter leur classement et utilisation.
- La tenue de fiches de **synthèses** dans lesquelles sont reprises toutes les informations liées à un sujet peut s'avérer utile. Ces synthèses seront étoffées au cours du temps.

<sup>1</sup> La capture d'écran permet d'obtenir un instantané de ce que l'écran d'un ordinateur-smartphone-téléviseur affiche. La plupart des systèmes d'exploitation incluent une fonction de ce type.



## LIRE UN ARTICLE

### En trois points :

- 1/ Tout article a une origine et s'inscrit dans un contexte.
- 2/ Identifier le type d'article lu peut en faciliter l'analyse.
- 3/ Nul article n'est neutre, ni complet.

Qu'ils proviennent de la version papier d'un journal, de son édition électronique, d'un pure-player ou d'un blog, les articles partagent un certain nombre de caractéristiques communes. Leur lecture peut donc se faire de façon similaire. Le questionnement ici décrit se veut le plus complet possible. Certaines étapes peuvent éventuellement être mises de côté selon le contexte.

À noter que cette procédure peut être appliquée, avec certaines variations, à d'autres objets médiatiques (audiovisuel notamment).

### QUELLE EST L'ORIGINE DE L'ARTICLE ?

De quel média provient-il ? Quelle est la nature de ce média ? Quel est son positionnement politique, idéologique ? Appartient-il à un groupe de presse ? Lequel ?

### DE QUAND DATE L'ARTICLE ?

Est-il désuet ? Ou au contraire, est-il trop récent par rapport aux faits décrits pour avoir du recul ?

### QUI EST L'AUTEUR ?

S'agit-il d'un journaliste, d'un spécialiste, d'un communicant ou d'un autre type de personne ? Quel est son domaine de spécialisation ? Quelle sont ses tendances politiques, son orientation ? Quelles peuvent être ses intentions au travers de l'article ? Quel est l'angle d'approche adopté ?

### TYPES D'ARTICLES<sup>1</sup>

Il existe différents types d'articles, dont le type n'est pas toujours aisément identifiable. Selon la catégorie auquel appartient l'objet de la lecture, il convient d'être attentif à ses caractéristiques.

- **Information brute** « traitée »
  - Brève : petite info de 10-15 lignes ; les premiers mots, en gras ou italique, indiquent le sujet ;
  - Filet : 15-25 lignes, plus complet que brève, titré ;
  - Montage : article rédigé à partir d'un ensemble de dépêches et infos éparses ;
  - Écho : 10-20 lignes, caractère anecdotique, souvent traité avec humour ;
  - Revue de presse : extraits de journaux remis en forme, souvent autour d'un thème.
- **Récits**
  - Reportage : vise à faire vivre un évènement ou décrire une situation ;
  - Compte-rendu : résume le déroulement d'un évènement ;
  - Fait divers : sur base d'informations officielles ou collectées par un journaliste ; informations disparates ;
- **Portrait**
  - Article historique : faire revivre un évènement
  - Études : infos brutes complétées par explications
  - Analyse : clarifie et explique le sujet
  - Résumé de rapport : mise en forme journalistique de documents administratifs, techniques, scientifiques, etc.
  - Enquête : autour d'un axe central, donne un maximum d'informations sur un évènement ou une situation
- **Parole extérieure**
  - Interview
  - Table ronde : interview à plusieurs voix
  - Communiqué : annonce, déclaration, opinion d'une institution ou d'une personnalité
  - Libre opinion (ou tribune, ou point de vue)
  - Courrier : intervention des lecteurs dans le journal
  - Bonnes feuilles : extraits significatifs d'un livre
  - Commentaires

### CONTENU

L'origine, la période, l'auteur et le type d'article auront un impact sur son contenu. Il convient d'en tenir compte à la lecture de celui-ci. De manière élémentaire, tâcher de vérifier la véracité et la validité des propos tenus. Ne pas hésiter à **croiser les sources**, à creuser. Il ne faut pas se satisfaire des informations dispensées par un seul média. La prise de connaissance de certaines informations pousse à s'interroger. Répondre aux questions qui surgissent à ce moment permet de donner un écho amplificateur.

*Par exemple, au détour d'un article est citée l'ère Meiji. Sur le moment, il sera intéressant d'effectuer une rapide recherche sur cette période de l'histoire du Japon.*

### CE QUI EST ABSENT

Enfin, un bon stimulant intellectuel consiste à s'interroger sur **ce qui est passé sous silence** au travers de l'article.

*Par exemple, si seul le point de vue d'une partie lors d'un conflit est exposé dans le cadre d'un article, il peut être bon de chercher celui de la partie adverse.*

<sup>1</sup> Nomenclature issue de Agnès YVES et CROISSANDEAU Jean-Michel (Le Monde), Lire le journal – pour comprendre et expliquer les mécanismes de la presse écrite avec 110 fiches pratiques, Editions F. B. Lobies, 1979.



## QUEL TEMPS CONSACRER À LA PRISE DE CONNAISSANCE DE L'ACTUALITÉ ?

### En trois points :

- 1/ Le contexte impacte la lecture et la prise d'informations.
- 2/ Il faut s'informer stratégiquement.
- 3/ Il n'y a pas de durée type à consacrer.

À l'heure actuelle, nous sommes en permanence touchés (assaillis) par les médias ou l'information. Le contact avec l'information peut ne jamais être rompu. Il est cependant important de distinguer prises d'informations **actives et passives**. On peut écouter nonchalamment la radio, ou faire défiler rapidement la page d'accueil d'un site d'informations, cela ne suffit généralement pas à collecter des informations précises sur l'actualité. Une prise d'information active demande de se concentrer sur cette tâche uniquement.

### SE MÉNAGER DES ESPACES

Il est donc intéressant de se ménager des espaces **physiques et temporels** au cours desquels la consultation de divers médias sera l'occupation quasi-exclusive.

*Par exemple, il est possible de profiter de ses déplacements en transport en commun pour consulter son quotidien, quitte à marquer celui-ci et à reporter ses idées, extraits, etc. par la suite. S'il n'est pas possible d'avoir les mains libres, le podcasting est une solution facile.*

### ÊTRE STRATÈGE

Des stratégies visant à **s'informer passivement** peuvent cependant aussi être mises en place.

*Par exemple, l'abonnement à différents médias d'informations sur les réseaux sociaux entraîne l'apparition d'articles dans le fil d'actualité.*

*Autre exemple, l'écoute de la radio lors d'activités tierces reste une façon de garder le contact avec l'information.*

### DURÉE ESTIMÉE

De manière générale, il n'y a pas de durée type à consacrer quotidiennement ou hebdomadairement à l'actualité. Tout dépend des objectifs que l'on se donne et de la façon dont on désire intégrer l'actualité dans son emploi du temps. On peut attendre de la part d'un étudiant de première année qu'il consacre environ **30 minutes par jour** à s'informer activement. Cette durée n'est cependant pas normative : il est envisageable de consacrer davantage de temps. Il faut simplement tenir compte du fait que se tenir au fait de l'actualité est une facette parmi d'autres du cursus.

Par ailleurs, dans ce cadre, la consultation quotidienne d'un média en langue étrangère est également recommandée. Il ne faut pas hésiter à s'entraîner dès la première année afin de prendre de bonnes habitudes pour l'avenir.



# OUTILS INFORMATIQUES, APPLICATIONS ET ADDONS

## PARTIE 1 : POUR LA RÉCOLTE

Dans sa quête de connaissance de l'actualité, l'étudiant n'est pas seul. Il existe de très nombreux programmes et applications lui facilitant la tâche, par la recherche, le filtrage, le tri et la sauvegarde des informations. Nous dressons ici une liste non exhaustive de ceux-ci. Ils peuvent être combinables, mais il serait contre-productif d'user simultanément de tous.

### POUR LA RÉCOLTE

- **Go Press Academic**
  - Portail de consultation de journaux et magazines de la presse belge.
  - Accès gratuit aux étudiants de l'ULg, après inscription sur le site.
  - Permet la recherche d'articles grâce à des mots-clés.
  - Titres disponibles : Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure, L'Echo, L'Avenir, Grenz-Echo, Le Vif L'Express, De Standaard, Knack et Trends.
- **Google Alertes**
  - Permet de recevoir périodiquement une alerte lorsque des informations spécifiques sont publiées sur le web.
  - Un récapitulatif est envoyé par courriel, directement dans votre boîte mail (pas nécessairement Gmail).
  - Possible de spécifier : Mots-clés, Fréquence du rapport, Sources, Langue, Région, Nombre de résultats.
- **Newletters**
  - De nombreux journaux, sites, blogs, proposent l'abonnement à leur newsletter. Celles-ci sont envoyées par courriel, à fréquences variables.
  - Il suffit généralement d'introduire une adresse courriel et de suivre les instructions données.
- **Flux RSS**
  - Ce système donne la possibilité de s'abonner aux sites internet choisis. Cela permet d'être averti lorsque des modifications sont apportées à ceux-ci.
  - Nécessite l'utilisation d'un agrégateur, tel [Feedly](#), [Mozilla Firefox](#) et [Mozilla Tunderbird](#).
  - Pas nécessairement esthétiques, leur maîtrise facilite la vie.
- **Update scanner**
  - C'est un addon disponible sur [Firefox](#), il permet d'être averti lorsque des modifications sont apportées aux sites internet répertoriés.
  - Plus facile d'utilisation que le système de Flux RSS.
  - Il existe également une version sous forme de logiciel.
- **Podcast**
  - Lecteurs externes :
  - [iTunes](#) est généralement cité comme le portail permettant de télécharger différents podcasts ainsi que de les stocker,
  - Il existe des alternatives, tel le lecteur [VLC Média Player](#) ou [Winamp](#).
  - Certaines radios ont leur application (Android ou IOS) dédiée à la lecture et au téléchargement des podcasts de leurs émissions.
- **Sites internet**
  - Les sites officiels de radio, télévision, voire presse papier, ont généralement une section consacrée à l'écoute, voire au téléchargement de podcast.  
Exemples : Les podcasts de la [Première](#), [Médiapart](#), [France Inter](#)
  - Certains sites internet regroupent un grand nombre de podcast, originaires de plusieurs médias.  
Exemple : Le site [Podcloud](#)
  - Certains podcasts sont mis en ligne sur des sites web d'hébergement vidéo ([YouTube](#), [Vimeo](#), [Dailymotion](#), etc.).
- **Réseaux sociaux**
  - Les réseaux sociaux permettent de s'abonner aux pages, profils, etc. de certains médias, pages et personnages
  - Cela entraîne l'affichage de leurs publications dans le fil d'actualité des abonnés ou avertit ceux-ci.
  - Cette méthode tient davantage de l'information passive.
  - Il faut être conscient du fonctionnement d'algorithmes en arrière-plan, qui peuvent entraîner une pré-sélection de l'information en fonction du profil de l'abonné.



## OUTILS INFORMATIQUES, APPLICATIONS ET ADDONS PARTIE 2 : POUR LE TRAITEMENT

Dans sa quête de connaissance de l'actualité, l'étudiant n'est pas seul. Il existe de très nombreux programmes et applications lui facilitant la tâche, par la recherche, le filtrage, le tri et la sauvegarde des informations. Nous dressons ici une liste non exhaustive de ceux-ci. Ils peuvent être combinables, mais il serait contre-productif d'user simultanément de tous.

### POUR LE TRAITEMENT

#### - Marques-pages

- La plupart des navigateurs Web donnent la possibilité de « marquer » les pages web consultées d'un signet et de classer ces signets au moyen de dossiers et de mots-clés.
- Un classement initial systématique et rigoureux permet de constituer une banque de données utile et utilisable.  
Par exemple, il est aisé de créer un dossier par cours, dans lequel on place des articles ou sites intéressants.

#### - Mendeley

Mendeley est un gestionnaire de références, c'est-à-dire qu'il permet de sauvegarder, de répertorier et d'organiser les références d'ouvrages, articles scientifiques ou non, mais aussi de vidéos et d'audio.

La création d'un compte gratuit est nécessaire et permet la consultation et l'enrichissement partout de la base des données sauvegardées.

Deux solutions sont possibles : l'utilisation on-line, via la connexion à un compte utilisateur ou l'utilisation via la version du logiciel installé sur l'ordinateur, ou l'application Android IOS.

L'utilisation de l'addon (disponible sur Firefox, Chrome et Safari) permet, en un clic, de sauvegarder tout article.

#### - Zotero

Zotero est un gestionnaire de références, c'est-à-dire qu'il permet de sauvegarder, de répertorier et d'organiser les références d'ouvrages, articles scientifiques ou non, mais aussi de vidéos et d'audios. La création d'un compte gratuit n'est pas nécessaire. Elle permet cependant la consultation et l'enrichissement partout de la base des données sauvegardées.

L'installation d'un addon (disponible sur Firefox) est nécessaire. Il permet d'enregistrer les données relatives au média consulté, et autorise la capture et le stockage local, c'est-à-dire sur l'ordinateur. L'utilisation de l'addon permet, en un clic, de sauvegarder tout article.

Pour les autres navigateurs (Chrome et Safari), il est nécessaire d'installer préalablement le logiciel indépendant Zotero.



## AUTRES OBJETS D'ACTUALITÉ

### En trois points :

- 1/ Journaux, sites, radio et télévision ne sont pas les seuls médias d'actualité.
- 2/ Varier les sources est bénéfique.
- 3/ Les œuvres de fiction sont des miroirs (déformants) de l'actualité.

Les médias repris dans les différentes catégories ne sont bien évidemment pas les seuls. Hormis les journaux, sites, chaînes qui ne sont pas indiqués dans notre répertoire, il existe d'autres moyens de se tenir informé de l'actualité.

### LIVRES ET OUVRAGES

On peut se tenir informé par la lecture de livres et d'ouvrages spécifiques. Ceux-ci, malgré les éventuels délais de parutions peuvent traiter de sujets d'actualité. Les sujets sont généralement plus détaillés.

*Par exemple, les Courriers hebdomadaires du CRISP traitent régulièrement de sujets très actuels.*

Depuis quelques années, des bandes-dessinées qui traitent de sujets de société et d'actualité ont émergé. Elles peuvent, elles aussi, être considérées comme des sources d'informations.

*Par exemple, le dessinateur Mathieu Sapin a consacré un premier livre à la campagne présidentielle de François Hollande, « Campagne présidentielle » et un second aux coulisses de l'Élysée « Le château ».*

### RAPPORTS

Des rapports d'étude, émis par des organismes publics (partis politiques, administrations) ou privés (banques, ASBL, centres d'études, partis politiques) analysent aussi des thématiques d'actualités.

*Par exemple, le rapport annuel de la Banque Nationale Belge décrit et analyse la situation économique de la Belgique durant l'année précédente.*

De même, les communications et newsletters, qu'elles émanent d'organismes ou de personnalités, renseignent sur leur actualité.

### FICTIONS

Enfin, certains récits de fictions peuvent être considérés comme des objets d'actualité, dès lors qu'ils renseignent, même de manière indirecte, sur le fonctionnement d'institutions, sur l'état des relations entre acteurs, etc. Il convient cependant de faire preuve d'une grande vigilance lors de leur consultation et y poser un regard critique acéré.

*Par exemple, la série télévisée danoise, Borgen, donne une idée, certes romancée, du fonctionnement d'un cabinet ministériel et du rôle des spin-doctors.*

*Autre exemple, les romans SAS, aux couvertures aguicheuses, étaient prisés par Jacques Chirac, les situations décrites étant très inspirées de la réalité.*





## DES IDÉES EN PLUS ?

Comme spécifié à plusieurs reprises, ce guide n'a pas la science infuse. Des alternatives existent, qui ne sont pas nécessairement ici décrites. Pareillement, certaines méthodes ont été citées sans être explicitées.

### TRAVAILLER EN GROUPE

Parmi ces méthodes, le travail de groupe n'a pas nécessairement été valorisé. Pourtant, la mise en place d'une **revue de presse** organisée par un petit groupe d'étudiants pourrait être une idée.

Il peut s'agir :

- de compiler les articles pertinents de la semaine,
- d'en extraire les informations pertinentes,
- de suivre chacun ce qui se dit sur un thème.

Pareillement, les modes de **mise en commun** et de **transmission** ne manquent pas :

- via courriel ;
- via Facebook (un groupe ou une page dédiée) ;
- via Dropbox ;
- via un document Google commun et modifiable par chacun.

### S'EXERGER

Afin de prendre de bonnes habitudes solidement ancrées en matière de lecture quotidienne, un autre exercice est possible : s'imposer de temps à autres des séances d'entraînement. Leur but est de se concentrer durant une paire d'heures, une journée ou une autre période plus ou moins longue, à rechercher des informations sur un sujet spécifique via différents médias et en multipliant les approches.



